



**COMMUNIQUÉ N° 10 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°06/AOIO/SONATREL/DG/DDRP/DAFRH/SDAG/SIGAM/CIPM/2024 RELATIF AU RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ DE TRANSFORMATION 225/90/15 KV DU POSTE D'INTERCONNEXION D'AHALA EN DEUX (02) LOTS.**

**FINANCEMENT : APPUI BUDGETAIRE DE LA BANQUE MONDIALE**

Le Directeur Général de la Société Nationale de Transport de l'Electricité (SONATREL), Autorité Contractante, porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'Appel d'Offres dont l'objet est susmentionné que le Groupement **CEGELEC S.A/EPSI AFRICA** a été déclaré attributaire des lots n°1 et 2 du marché relatif audit Appel d'Offres, avec les montants et les délais d'exécution ci-après :

Lot N°	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
1	<b>5 359 168 244</b>	Douze (12) mois
2	<b>2 242 258 515</b>	Douze (12) mois

L'entreprise retenue est par conséquent invitée à bien vouloir prendre attache avec la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés pour la suite de la procédure.

Les soumissionnaires ci-dessous ont été recalés pour les motifs ci-après :

LOT N°	Soumissionnaires	Note technique	Motifs de non-conformité	Observation
1	CEGELEC S.A/EPSI AFRICA	7/9	RAS	5 449 168 244 FCFA Offre la moins disante 1 <sup>er</sup> . Cependant son montant est supérieur au coût prévisionnel qui est de 5 361 958 000 FCFA. A la suite des négociations, l'entreprise a consenti un rabais d'où son nouveau montant : 5 359 168 244 FCFA
	XIAN ELECTRIC ENGINEERING	NON	- Sous-Traitance locales non spécialisée dans le domaine (poste HTB d'une tension supérieure à 90 kV) ; -Non-respect des spécifications techniques	Disqualifié pour la suite de la procédure

			des matériels et équipements. (Critères éliminatoires)	
	GPT TBEA &TBEA HENGYANG	NON	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de la liste des entreprises locales Sous-Traitantes avec lesquelles le soumissionnaire travaillera en mentionnant leurs expériences spécifiques dans les travaux similaires (poste HTB d'une tension supérieure à 90 kV). (Critères éliminatoires)</li> </ul>	Disqualifié pour la suite de la procédure
	MBH POWER	NON	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sous-traitance locale non spécialisée dans le domaine (poste HTB d'une tension supérieure à 90 kV) ;</li> <li>- Marque technical associates le types tests, les plans et les références du fabricants présentent des transformateurs triphasés au lieu de monophasés requis. (Critères éliminatoires)</li> </ul>	Disqualifié pour la suite de la procédure
2	MBH POWER	NON	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sous-traitance locale non spécialisée dans le domaine (poste HTB d'une tension supérieure à 90 kV) ;</li> <li>- Marque technical associates le types tests, les plans et les références du fabricants présentent des transformateurs triphasés au lieu de monophasés requis. (Critères éliminatoires)</li> </ul>	Disqualifié pour la suite de la procédure

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, y compris leur caution de soumission, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme en charge de la régulation des marchés publics.

Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Yaoundé, le 27 JUIN 2024

**Le Directeur Général**

**Ampliations :**

- PCA SONATREL ;
- DG ARMP ;
- Chrono ;
- Archives



*mmh*  
**MBEMI NYAKNGA**  
Administrateur Civil Principal  
Hors Echelle